

Les énergies renouvelables

- [Réseaux de chaleur Bois-énergie](#)
- [Energie éolienne](#)
- [Biogaz et méthanisation](#)
- [Carburants alternatifs](#)

Roche aux Fées communauté soutient le déploiement du bois énergie en portant la réalisation de **réseaux de chaleur biomasse**.

4 réseaux ont ainsi été créés à Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud et Coësmes. Ils alimentent des bâtiments publics et collectifs tels que piscine, hôpital, maisons de retraites, écoles, collèges ou des salles communales.

Ces 4 réseaux mobilisent près de 3000 tonnes de bois plaquettes chaque année dont près d'1/3 provient de la ressource bocagère locale, soutenant ainsi l'entretien et la valorisation de près de 300 km de haies bocagères.

Grâce à ces 4 réseaux, chaque année, ce sont près de **800 000 litres de fioul** qui sont économisés et **1600 tonnes** de gaz à effet de serre qui ne sont pas émis dans l'atmosphère.

Reportage sur TV Rennes

Les **deux parcs éoliens situés sur Retiers, Martigné-Ferchaud et Coësmes** rassemblent 11 éoliennes pour une puissance totale installée de 29,5 MW. Leur production représente environ **35 % de la consommation annuelle d'électricité finale** de tout le territoire de Roche aux Fées Communauté.

Deux autres projets éoliens sont en cours de développement sur Eancé - Martigné-Ferchaud, c'est le parc de St Morand ainsi que sur Martigné-Ferchaud et Coesmes, **c'est le projet Fééole**. Ces deux parcs totaliseront 8 éoliennes pour une puissance cumulée d'environ 19 MW. Leur production représentera environ 25 % de la consommation annuelle d'électricité finale de tout le territoire de Roche aux Fées Communauté.

Fééole, lancé à l'initiative de l'association l'Energie des Fées, est un **projet de parc éolien citoyen et participatif** porté par les acteurs du territoire, principalement par des habitants. Ils sont un peu plus de 140 rassemblés au sein de coopératives d'investisseurs, des CIGALES.

Ces cigales et les membres fondateurs ont créé la SAS Fééole qui portent les études et les démarches de développement.

Roche aux Fées communauté soutient ce projet citoyen qui permet de maintenir sur le territoire, la valeur créée par le Parc éolien et elle envisage de participer au capital de la SAS Fééole.

<http://www.feeole.fr>

De par son caractère agricole, le Territoire de Roche aux Fées Communauté dispose d'un **potentiel important de production de biogaz** via le processus de méthanisation.

La méthanisation permet de valoriser des matières organiques (effluents agricoles, déchets végétaux) en un gaz, le biogaz, qui une fois purifié, aura la même composition et les mêmes usages que le gaz naturel. Elle produit également, du digestat, une matière organique aux propriétés fertilisantes qui sera réutilisée par les agriculteurs.

Pour en savoir plus sur la méthanisation : <https://decrypterlenergie.org/comprendre-la-methanisation-agricole>

Trois unités de méthanisation sont déjà présentes sur le territoire . En 2020, elles devraient produire près de 20 GigaWatt heure (GWh) d'énergie sous forme de chaleur et d'électricité. Cela représente environ 2,5 % de la consommation d'énergie du territoire.

Plusieurs autres unités sont en réflexion ou en développement, dont **ENERFEES**, un projet collectif agricole et territorial qui verra le jour à Janzé, sur la zone du Bois de Teillay début 2022. Cette unité injectera directement le gaz produit dans le réseau de distribution de Janzé. La production, environ 32 GWh, représentera l'équivalent de 70% de la consommation annuelle de gaz de Janzé.

Roche aux Fées Communauté est particulièrement impliquée en étant actionnaire de la SAS Enerfées qui pilote le projet. Elle est ainsi aux côtés des 55 agriculteurs et de la coopérative des fermiers de Janzé qui détiennent la majorité du capital. Les autres partenaires sont Engie Biogaz, la SEM Energ'iv et la SAS Eilan.

A télécharger :

Fichier

[Lettre d'information ENERFEES](#) (.pdf - 3.56 Mo)

Roche aux Fées Communauté accompagne le **développement d'une mobilité décarbonée** s'appuyant sur de nouveaux carburants produits à partir des énergies renouvelables disponible sur son territoire. Une réflexion est engagée pour développer et déployer de nouvelles stations-services multi-énergies.

Électricité

La Communauté de communes a ainsi fait l'acquisition de **véhicules électriques, Kangoo Z.E et**

Zoé rechargeables sur les bornes [Bea](#) installées à Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud par le syndicat d'énergie d'Ille et Vilaine.

<http://www.sde35.fr/Bea.aspx>

Le Gaz Naturel Véhicule (GNV et BioGNV)

Le GNV est un **carburant utilisable dans des véhicules** (particuliers, utilitaires, cars et poids lourds) fonctionnant au **gaz naturel**. Un véhicule au gaz naturel est un véhicule essence standard, modifié d'origine par le constructeur, pour fonctionner au gaz. Les voitures actuellement disponibles sur le marché sont appelées **véhicules à bicarburation gaz/essence**, puisque fonctionnant avec les deux énergies.

Alors que le GNV provient habituellement de sources fossiles, le bioGNV est obtenu à partir de la méthanisation de déchets organiques.

Hydrogène renouvelable

L'hydrogène est un gaz léger, abondant dans l'univers mais peu présent à l'état naturel car souvent combiné à d'autres éléments (par ex avec l'oxygène dans l'eau = H₂O). L'hydrogène n'est pas directement une énergie renouvelable mais il peut être un **vecteur énergétique lorsqu'il est utilisé pour produire de l'électricité dans une pile à combustible** au sein d'un véhicule électrique à hydrogène par exemple.

Très utilisé dans l'industrie, l'hydrogène est actuellement produit à partir de **ressources fossiles (gaz naturel principalement)**.

Sa production actuelle est donc très émettrice de gaz à effet de serre. Mais l'hydrogène peut également être **produit par électrolyse de l'eau** (de l'électricité passe dans l'eau et sépare les molécules d'oxygène et d'hydrogène). Si l'électricité utilisée est d'origine renouvelable (éolien, solaire), l'hydrogène produit est qualifié de renouvelable et sa production est moins polluante. Comme les autres gaz, il peut être relativement facilement stocké sur de grandes périodes de temps et on peut l'utiliser soit comme carburant soit pour refaire de l'électricité.

D'autres techniques de productions d'hydrogène sont à l'étude, notamment à partir de biomasse.

À télécharger

Fichier

[rapport_d_activites_nemora.pdf](#) (.pdf - 1.59 Mo)

Fichier

[rapport_d_activites_silva.pdf](#) (.pdf - 1.21 Mo)

À télécharger